



Confédération paysanne de Corrèze

Syndicat pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur-euses

Le 27/05/2025

Communiqué de presse

Loup : ultime attaque et passage en cercle 1 en Haute-Corrèze

La Confédération paysanne de la Corrèze demande depuis des années la mise en place de moyens de protection des troupeaux, comme le permet le plan loup.

Il aura fallu attendre une énième attaque et un massacre mémorable pour qu'enfin le syndicat majoritaire rejoigne la majorité des éleveurs toute tendance confondue pour demander le passage en cercle 1 sur les communes corrèziennes qui peuvent y prétendre.

Ce passage en cercle 1 permettra :

- une dotation plus importante pour les moyens de protection (clôture électrique, chien de protection, main-d'œuvre pour leur mise en place ou la surveillance)
- un accès facilité aux demandes de tirs de défense simple en élevage bovin, qui jusque là en était exclu par le plan loup, la mobilisation de la brigade loup pour intervenir plus rapidement en soutien des louvetiers et gagner en efficacité.

Ce n'est pas la panacée, mais cela contribuera à faire retomber la tension et la charge de travail qui pèse sur les épaules des éleveur-euses.

Il n'empêche que la situation actuelle est le fruit de plus de 30 ans de mépris des éleveur-euses, durant lesquels l'État s'est retranché derrière l'argument des spécialistes que le loup ne franchirait ni le Rhône, ni la Dordogne.

Sa présence avérée aux limites des 3 départements du Limousin impose une coordination des services de l'État à l'échelle du Limousin.

Les économies budgétaires ne doivent pas se faire sur le malheur des éleveur-euses. **Faut-il attendre un drame humain pour que les lignes changent enfin ?**

Contacts :

Arnaud Simons 06 36 73 03 86

Denis Campmas 06 41 41 21 06

Confédération paysanne de Corrèze

2 rue de la Bride, 19000 TULLE

07.82.95.22.42 – 07.49.66.89.55

contact@confederation-paysanne-limousin.org